

À partir du 1er janvier 2021, vous vous demandez peut-être comment le Brexit pourrait affecter les projets de voyage de vos clients sur l'île d'Irlande.

Après la fin de la période de transition le 31 décembre, il n'y aura aucun changement pour voyager en République d'Irlande. Mais il y a quelques changements pour voyager en Irlande du Nord, donc les visiteurs devront prendre des mesures supplémentaires pour s'assurer que leur visite en Irlande du Nord soit agréable, fluide et sans tracas.

Comment les éléments suivants seront-ils affectés à partir du 1^{er} janvier 2021 et que devront faire les visiteurs ?

Dernières restrictions Covid-19?

Veillez vérifier les dernières mises à jour officielles pour la République d'Irlande et l'Irlande du Nord.

- **République d'Irlande** : les dernières informations et directives sur le COVID-19 sont disponibles sur le **site Web du Health Executive**. Pour obtenir les derniers conseils de voyage, veuillez visiter le **site Web du Ministère des Affaires Etrangères et du Commerce et Ireland travel advice - GOV.UK** (www.gov.uk)

- **Irlande du Nord**: les informations et les conseils les plus récents sur le COVID-19 sont disponibles sur le **site Web officiel de l'Agence de santé publique d'Irlande du Nord**. Pour obtenir les derniers conseils de voyage, veuillez visiter le site Web suivant : <https://www.nidirect.gov.uk/articles/coronavirus-covid-19-travel-advice>

Exigences en matière de visa et de passeport ?

Vos clients peuvent continuer à utiliser leurs cartes d'identité nationales pour entrer en République d'Irlande, mais s'ils prévoient de visiter l'Irlande du Nord après le 30 septembre, ils devront apporter leur passeport avec eux.

Voyage transfrontalier ?

Nous ne prévoyons aucun retard dans les passages frontaliers entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande dans les deux sens. Nous ne nous attendons pas non plus à des contrôles d'immigration.

Assurance voyage / santé ?

Une carte EHIC assurera la couverture santé en République d'Irlande, mais s'ils visitent l'Irlande du Nord, les visiteurs doivent s'assurer qu'ils ont une assurance voyage adéquate avec une couverture médicale.

Assurance automobile, documents de conduite et location de voiture ?

Si les visiteurs ont un permis de conduire UE valide, ils pourront l'utiliser comme auparavant en République d'Irlande, mais ils devront vérifier s'ils ont les exigences en matière de permis de conduire et de documents d'assurance pour conduire en Irlande du Nord, en particulier s'ils prévoient de voyager entre les deux juridictions. Si les visiteurs louent une voiture, ils doivent toujours vérifier à l'avance les exigences supplémentaires de la société de location de voitures.

Pour plus d'informations, voir: [Validité du permis de conduire et de l'assurance automobile dans l'UE](#), [Visiting the UK: information for EU, EEA and Swiss citizens - GOV.UK](#) (www.gov.uk) et [les informations sur la location d'une voiture en Irlande](#)

Tours en autocar et circuits accompagnés ?

Les visiteurs voyageant en autocar ou en circuits accompagnés n'auront pas à changer d'autocar en traversant la frontière entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande dans les deux sens.

Si les conducteurs ont un permis de conduire européen valide, ils pourront l'utiliser comme auparavant en République d'Irlande, mais ils devront vérifier s'ils ont les exigences en matière de permis de conduire et de documents d'assurance appropriés pour conduire en Irlande du Nord, surtout s'ils prévoient de voyager entre les deux juridictions.

Pour plus d'informations, veuillez consulter : [Permis de conduire et validité de l'assurance automobile dans l'UE - L'Europe est à vous](#) et <https://www.gov.uk/guidance/visiting-the-uk-after-brexit#driving-in-the-uk>

Transport public ?

Services ferroviaires : toutes les dispositions nécessaires sont en place pour assurer la continuité des services ferroviaires de voyageurs, en association avec les autorités de régulation compétentes et dans le plein respect des exigences légales applicables à la fois dans l'Union européenne et au Royaume-Uni. Les opérations du Dublin-Belfast Enterprise Service devraient continuer à fonctionner comme d'habitude à partir du 1^{er} janvier 2021.

Bus : dans le cas où aucun accord n'est conclu entre l'UE et le Royaume-Uni, et que le Royaume-Uni n'adhère pas au protocole Interbus avant le 31 décembre 2020, des dispositions seront recherchées dans le cadre du règlement d'urgence de l'UE pour faciliter les niveaux appropriés de services de bus transfrontaliers post-transition.

Vous voyagez avec des animaux ?

Si votre client prévoit de voyager avec son (ses) animal (animaux), veuillez consulter ces sites Web pour plus d'informations <https://www.agriculture.gov.ie/pets> et <https://www.gov.uk/guidance/pet-travel-to-europe-after-brexit>

Frais de téléphone portable ?

Il n'y aura aucun changement aux frais appliqués en République d'Irlande, mais tous les visiteurs doivent vérifier auprès de leur opérateur de téléphonie mobile les frais d'itinérance potentiels s'ils prévoient de visiter l'Irlande du Nord.

Vous voyagez avec de l'équipement (par exemple, des instruments de musique, des équipements sportifs) ?

Les dispositions existantes pour voyager avec du matériel restent en place pour les visiteurs de la République d'Irlande, et les visiteurs devraient vérifier les conditions requises pour voyager avec du matériel, directement avec leur transporteur aérien / maritime avant de voyager.

Les pratiques douanières et d'immigration actuelles continueront de s'appliquer pour ceux qui voyagent avec de l'équipement par voie aérienne / maritime vers l'Irlande du Nord, et pour les voyages de la République d'Irlande vers l'Irlande du Nord (et de retour vers la République d'Irlande). Les visiteurs doivent vérifier les conditions de voyage avec de l'équipement, directement avec leur transporteur aérien / maritime avant de voyager.

Pour obtenir les informations les plus récentes sur la visite de l'Irlande du Nord après le Brexit, rendez-vous sur Visiter le Royaume-Uni: [informations pour les citoyens de l'UE, de l'EEE et de la Suisse - GOV.UK](#) Les visiteurs doivent également consulter **les conseils de leur propre gouvernement** pour les voyages. Consultez le site suivant : [LE PORTAIL DU GOUVERNEMENT SUR LA PRÉPARATION AU BREXIT](#) Vous n'avez pas trouvé les réponses à vos questions sur cette page ? Veuillez contacter : brexit.due-int@diplomatie.gouv.fr